

DÉPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement de
Palaiseau
Canton d'Arpajon

N° 2026 030 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY

| | |
|---|---|
| DATE DE CONVOCATION 26 mars 2026 | L'an deux mille vingt-six, le 1 ^{er} avril à 20h30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît FRIMON-RICHARD, Maire. |
| DATE D'AFFICHAGE 26 mars 2026 | <u>Étaient présents</u> : MME DELAVOIX, M. CREMOUX, MME CLERVILLE, M. PIERRON, MME CLERC, M. TOUTI, MME PROT et M. LEHMANN, Maires adjoints, |
| NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29 | M. BREHIER, MME RAFOUJALT, M. MONGUILLON, MME LEJARS, M. SIPA, M. COUTURIER, MME CAILLON, M. PAYEN, M. WERLE, MME MEYER, MME LECOUCPEUR, MME PICARD, MME VINCENT, M. GONCALVES et M. GOUSSEFF, formant la majorité des membres en exercice. |
| PRÉSENTS : 24 | <u>Absents représentés</u> : MME PALA par MME DELAVOIX. |
| VOTANTS : 25 | <u>Absents excusés</u> : M. MORAND-MINVIELLE, MME GUILLOTIN et M. DA VEIGA FERNANDES <u>Absent</u> : M. CHATTAHI M. BREHIER a été élu secrétaire de séance. |

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIÈRES
EXERCICE 2025

Monsieur PIERRON, Maire-adjoint, expose à l'assemblée que conformément à la loi n° 95-127 du 8 février 1995, relative aux marchés publics et délégations de service public, un débat sur le bilan de la politique foncière menée par une collectivité ou un établissement public doit être organisé chaque année et un rapport sur les acquisitions et les cessions immobilières doit être joint en annexe au Compte Financier Unique.

Il précise que le tableau des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Commune en 2025 est présenté en annexe du CFU du même exercice. Il est précisé qu'en 2025, la commune n'a réalisé aucune acquisition et aucune cession immobilière.

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir **PRENDRE ACTE** du tableau des acquisitions et cessions immobilières.

Le Conseil Municipal,

VU la loi n° 95-127 du 8 février 1995, relative aux marchés publics et délégations de service public,

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions immobilières au cours de l'exercice 2025.

PRECISE qu'en 2025, la commune n'a réalisé aucune acquisition et aucune cession immobilière.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte
tenu de la réception en
Sous-Préfecture le : 08/04/2026
et de la publication le : 08/04/2026
Le Maire



Benoît FRIMON-RICHARD



Pour extrait conforme,
Le Maire d'EGLY

Benoît FRIMON-RICHARD